



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

#### Rectorat

#### Secrétariat Général

#### Direction des Ressources Humaines

Dossier suivi par :  
Catherine TIESSE

Tél. 03 22 82 69 73

Mél : catherine.tiesse@  
ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du  
public :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

Horaires d'accueil  
téléphonique :  
8h00 à 17h30  
du lundi au vendredi

Amiens, le 18 janvier 2018

#### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS Chancelier des Universités

à

- Messieurs les présidents d'université
- Messieurs les inspecteurs d'académie – directeurs académiques des services de l'éducation nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme
- Madame la déléguée régionale de l'ONISEP
- Monsieur le directeur du CROUS
- Monsieur le directeur territorial de CANOPÉ
- Messieurs les directeurs de la DRJSCS et des DDCCS
- Mesdames et Messieurs les directeurs des instituts du CNED
- Mesdames et Messieurs les IA-IPR
- Mesdames et Messieurs les IEN ET et EG
- Mesdames et Messieurs les IEN-IO
- Mesdames et Messieurs les IEN du 1<sup>er</sup> degré
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré et directeurs des établissements privés sous contrat
- Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO
- Mesdames et Messieurs les conseillers techniques
- Mesdames et Messieurs les délégués académiques
- Mesdames et Messieurs les chefs de division

#### Objet : Allo Azur.

Dans le cadre de sa politique de gestion qualitative des ressources humaines, l'académie offre aux personnels plusieurs dispositifs d'aide, d'écoute et d'accompagnement, outre le suivi assuré par les corps médico-sociaux.

A cet effet, si un personnel rencontre une difficulté professionnelle ou personnelle et s'il souhaite l'évoquer au sein d'un espace neutre, dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat, le dispositif Allo Azur peut aider à l'analyse de la situation, à la progression dans la réflexion et à la recherche de solutions adaptées.

Une équipe de professionnels de l'Education nationale formée à l'écoute tient ainsi des permanences téléphoniques, les :

- Lundi : de 15h à 17h
- Mercredi : de 13h à 15h
- Vendredi : de 14h à 16h

au **03.22.92.31.19**.

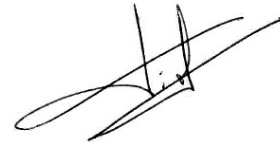
.../...

Aussi, je vous demande de bien vouloir diffuser largement la plaquette informative ci-jointe, publiée sur le site académique : <http://www.ac-amiens.fr> (rubrique Espace Pro / Accompagnement des parcours professionnels / Espaces d'accueil et d'écoute).

Les agents du second degré seront par ailleurs rendus destinataires par mes soins de ce document d'information sur leur messagerie professionnelle. Pour les autres personnels, les directions des services départementaux de l'Education nationale, les établissements publics administratifs et les universités procéderont selon les mêmes modalités, pour organiser cette opération, en ce qui concerne les agents placés sous leur responsabilité.

Je vous remercie à l'avance de votre concours à la mise en œuvre de cette opération.

**Pour le Recteur et par délégation,  
Le Secrétaire Général d'Académie**



**Jean-Jacques VIAL**